



Archers conseille le groupe Acrelec et ses actionnaires dans le cadre d'une opération avec Brie Picardie Expansion, IDIA Capital Investissement et SOCADIF

Paris, le 28 novembre 2016.

Brie Picardie Expansion, IDIA Capital Investissement, et SOCADIF ont investi dans la société Acrelec, l'un des leaders mondiaux des bornes de commandes interactives, dans le cadre d'une opération de développement du groupe aux côtés des dirigeants actionnaires majoritaires Jalel Souissi et Jacques Mangeot.

Localisée en région parisienne, à Saint Thibaut des Vignes, la société avec l'appui de de la Caisse régionale du Crédit Agricole Brie Picardie, n'a cessé de croître pour devenir un acteur important avec un chiffre d'affaires consolidé de près de 85 millions d'euros.

Dès 2004, avec la reprise de la société par Jalel Souissi et Jacques Mangeot, Acrelec s'est orientée sur le développement de solutions de paiement innovantes à destination de la restauration rapide, puis de la grande distribution et enfin, d'autres enseignes de restauration ou de retail. Le groupe commercialise notamment des bornes de commande interactives, aujourd'hui largement utilisées dans les chaînes de restauration rapide. La société dispose d'une présence importante en Europe et commercialise ses produits dans plus de 50 pays.

L'objectif de l'opération est de permettre au groupe de poursuivre sa croissance avec notamment des ambitions fortes de développement aux Etats Unis et en Asie. Dans cet esprit, le groupe a signé en juin 2016 l'acquisition de la société américaine HyperActive Technologies, qui propose des solutions digitales innovantes à des enseignes de restauration rapide aux Etats Unis.

Le groupe Acrelec bénéficie d'un excellent savoir-faire sur son marché, et d'une équipe de recherche et développement particulièrement réactive et innovante. L'objectif des investisseurs du Groupe Crédit Agricole est d'accompagner cette belle E T I internationale dans la poursuite de son plan de croissance sur de nouveaux marchés.

L'équipe d'Archers dans le cadre de cette opération était composée de :

- Marc Baffreau (corporate)
- Paul Henri de Cabissole (financement)
- Arnaud Viard (structuration fiscale)



ARCHERS

AARPI

Autres conseils juridiques de l'opération :

Conseil d'IDIA : Gide, David James Sebag et Bruno Laffond

Conseil du Crédit Agricole : Cornet Vincent Segurel, André Watbot

Archers assiste, conseille et défend les intérêts de ses clients dans les principaux domaines du droit des affaires, de la fiscalité, de la finance, de l'immobilier et de la restructuration d'entreprises. Le cabinet est piloté par onze associés (Marc Baffreau, Jean-Maurice Gaillard, Eric Labro, Fabrice Maraux, Arnaud Moutet, Fabrice Patrizio, Bruno Solle, Jean-Louis Médus, Arnaud Viard, Antony Martinez et Paul-Henri de Cabissole) accompagnés de vingt collaborateurs.

Contact Cabinet

Marc Baffreau

Associé

mbaffreau@archers.fr

contact@archers.fr

Tél. : +33 (0)1 45 02 07 07

Contact Presse

Sachinka

Anne Bassi

a.bassi@sachinka.com

Tél. : +33 (0)1 40 46 07 27